



Bienvenue dans les CMS de Cossonay, Grandson, Orbe, Ste-Croix, Vallorbe, Yverdon et Yvonand

Personne de contact : Corinne Blank - Consultante en soins infirmiers
ASPMAD du Nord vaudois - en Chamard 55 C - 1442 Montagny-près-Yverdon
Correspondance : case postale 15 - 1440 Montagny-Chamard
Tél. 058 450 30 30 - Corinne.Blank@avasad.ch

Qui sommes-nous ?

L'**ASPMAD**, Association pour la santé, la prévention et le maintien à domicile gère les **Centres Médico-Sociaux (CMS)**, ainsi que le **BuMA** (Bureau des Moyens Auxiliaires) et le **TMR Nord vaudois** (Transports pour personnes à mobilité réduite).

Sites accueillant des stagiaires – Tél. 058 450 30 30 – cmsnv@avasad.ch

CMS Cossonay

PF :Marianne Vulliamy
Marianne.Vulliamy@avasad.ch
Rue du Passoir 2 – 1304 Cossonay
+41 79 159 06 00

CMS Yverdon

Yverdon-est :
PF : Lineke Blokker
HelenaCornelia.Blokker@avasad.ch
+41 79 159 01 30

CMS Ste-Croix

PF : Mathilde Colin mathilde.colin@avasad.ch
Avenue des Alpes 18 D – 1450 Ste-Croix
+41 79 159 08 77

Yverdon-ouest :
PF : Marine Cardona Marine.Cardona@avasad.ch
+41 79 159 31 25
Andrea Mutti
Andrea.Mutti@avasad.ch
+41 79 159 02 68
En Chamard 55A – 1442 Montagny-près-Yverdon

CMS Grandson

PF : Lisa Ackermann Lisa.Ackermann@avasad.ch
Chemin de Borné Nau 3, - 1422 Grandson
+41 79 788 69 64

CMS Yvonand

PF : Lydia Renfer Lydia.Renfer@avasad.ch
Rte de Rovray 21 – 1462 Yvonand
+41 79 159 03 30

CMS Orbe

PF : Marion Jaccard marion.jaccard@avasad.ch
Rue de la Poste 3 – 1350 Orbe
+41 79 159 34 70

CMS Vallorbe

Rue de l'Ancienne Poste 42 – 1337 Vallorbe

Activités

Dans les domaines de la **santé communautaire** et du **maintien à domicile**, l'ASPMAD propose des prestations d'aide et de soins, de prévention, de promotion et d'éducation à la santé, de réadaptation, d'intégration sociale.



Le CMS c'est...

... une **équipe pluridisciplinaire** composée d'infirmiers, d'ergothérapeutes, d'assistants sociaux, d'ASSC, de personnel de soins et d'aide au ménage et de livreurs de repas. Ces professionnels mettent en commun leurs compétences et coordonnent leurs actions, ils collaborent avec les réseaux primaires et secondaires, et s'appuient sur une évaluation systémique et régulière des prises en charge.

La clientèle est composée de personnes de tous âges, plus de 40 % ont dépassé 80 ans.

Qu'allez-vous pratiquer / développer durant votre stage ?

- Rencontre du client et de son entourage dans son milieu de vie
- Evaluation globale et systémique dans une vision de santé communautaire
- Expérience pratique en interdisciplinarité
- Collaboration avec les réseaux de soins

Aptitudes à

- ▣ organiser et planifier
- ▣ anticiper et s'adapter
- ▣ faire des liens et prendre du recul
- ▣ exercer son autonomie et gérer son indépendance
- ▣ ...

Comment vous préparer au stage ?

Condition préalable : stage possible en principe dès la deuxième année Bachelor.

Pour préparer votre stage, nous vous invitons à prendre connaissance de notre **mission et de ses principes fondamentaux** en consultant les brochures intitulées « Charte des CMS »¹ et « Le CMS et vous »¹, téléchargeables sur www.avasad.ch (rubrique : le CMS et vous, voir Chartes des CMS et déroulement des interventions).

Pour de plus amples informations, vous pouvez également visiter les sites : www.aspmad.ch et www.avasad.ch.

Nous vous demandons également de **remplir le Bilan initial de stage**, complément d'informations aux objectifs de stage du contrat tripartite. Ces deux documents seront exploités avec votre praticien-formateur au début de votre stage.

Ce que vous devez savoir sur le plan pratique

Confirmation du stage

Vous recevrez par adresse courriel « étudiant », une lettre nominative indiquant le lieu du stage et le nom du praticien-formateur, accompagnée des formulaires administratifs.

Horaires

Les horaires de travail varient selon les CMS ; ils se situent entre 07h30 et 18h00.

Repas

Chaque CMS dispose d'une cafétéria équipée, où il est possible de réchauffer un repas pré-cuisiné. Des restaurants sont situés à quelques minutes à pied ou en voiture.

¹ Editeur : Association vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile (AVASAD)



Déplacements

Le permis de conduire est obligatoire. L'Association dispose d'un véhicule d'entreprise destiné aux étudiants et apprentis ASSC par CMS. S'il y a plusieurs étudiants ou apprentis en stage, l'étudiant devra prendre son propre véhicule.

Logement

Pas de logement disponible interne à l'institution. Négociation d'un logement possible selon le lieu de stage.